

Fiche sectorielle

Semences et Graines

Chambre de Commerce et d'Industrie Franco Chilienne

Marchant Pereira 201 Of.701 Providencia CHILI
www.camarafrancochilena.cl



Janvier 2018 - Service Commercial



APERÇU DU MARCHÉ DES SEMENCES ET DES GRAINES

Depuis plusieurs décennies, on observe un processus massif de concentration du marché mondial des semences commerciales, à tel point qu'aujourd'hui, une poignée d'entreprises contrôle la production mondiale.

La part des semences commerciales ne cesse de croître. Ce phénomène s'explique de deux manières : tout d'abord, en raison de l'augmentation des semences hybrides, conserver les semences d'une récolte pour les prochaines semailles n'est plus rentable pour les paysans et paysannes. Enfin, les droits de propriété intellectuelle sur les semences interdisent la reproduction et l'échange de semences entre agriculteurs.

Trois entreprises contrôlent plus de la moitié du marché mondial des graines (53%) : Monsanto (26%), DuPont Pioneer (18,2%) et Syngenta (9,2%). Entre la 4ème et la 10ème position se situent Vilmorin (Groupe Limagrain), WinField, KWS, Bayer CropScience, Dow AgroSciences, Sakata y Takii. Ces 10 entreprises contrôlent 75% du marché mondial des graines.

Monsanto, DuPont Pioneer et Syngenta jouent également un rôle de premier plan sur le marché des pesticides. Et si les producteurs de pesticides conçoivent des semences, ils ont clairement intérêt à ce que la culture de leurs semences nécessite l'utilisation de pesticides. Au Chili, la superficie nationale des semenciers est d'environ 45 000 hectares, distribués principalement sur les régions del Maule (44%), de O'Higgins (22%) et Bío Bío (13%). La principale destination de la production de graines est le marché extérieur et la principale graine exportée est le maïs.

Il existe également au Chili environ trois mille hectares de pépinières, lesquelles sont réparties principalement sur les régions de Valparaíso, Région Métropolitaine, O'Higgins, Maule et Bío Bío.

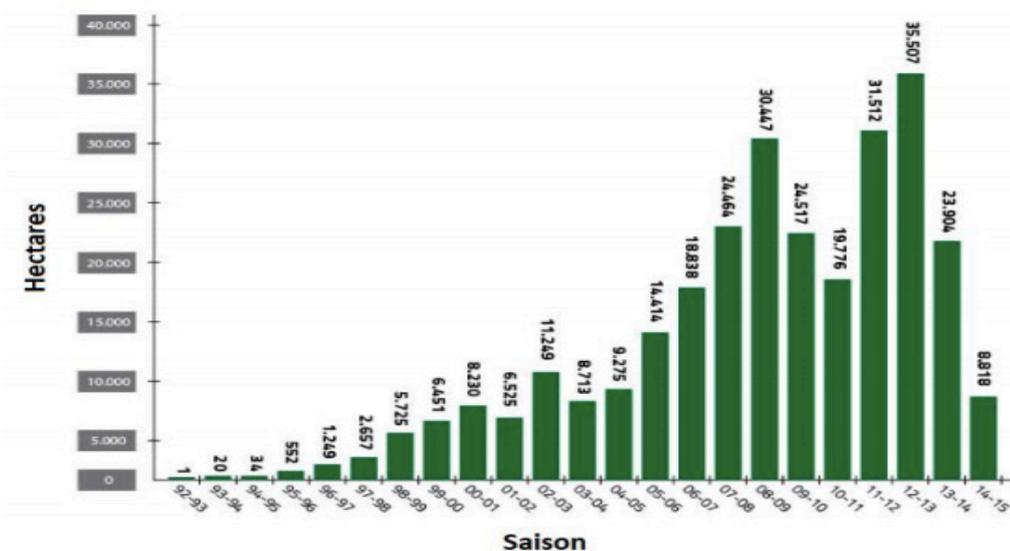


1

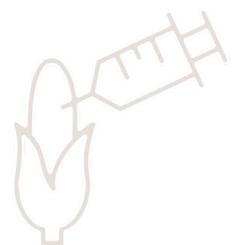
Organismes Génétiquement Modifiés

Au Chili, l'usage de cultures transgéniques est autorisé mais très réglementé pour la production de graines avec pour finalité l'exportation et la reproduction contrôlée de graine pour la recherche. L'évolution de la superficie semée avec des graines transgéniques au Chili varie en fonction de la demande des marchés de destination de la graine transgénique produite. Si les pays de l'hémisphère nord comme les Etats-Unis ont une saison avec de hauts rendements de production agricole, les entreprises solliciteront alors une moindre quantité de graines provenant des pays de l'hémisphère qui les fournissent en périodes de contre-saison. A l'inverse, quand les facteurs environnementaux comme la sécheresse et l'invasion d'insectes affectent négativement les rendements de la production agricole, la demande de production de graines transgéniques dans des pays comme le Chili augmente.

Surface cultivée de plantes transgéniques au Chili (1992-2005)

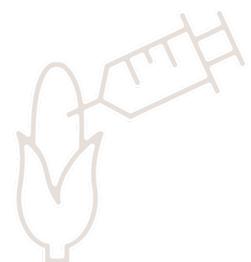


Source: Chile Bio



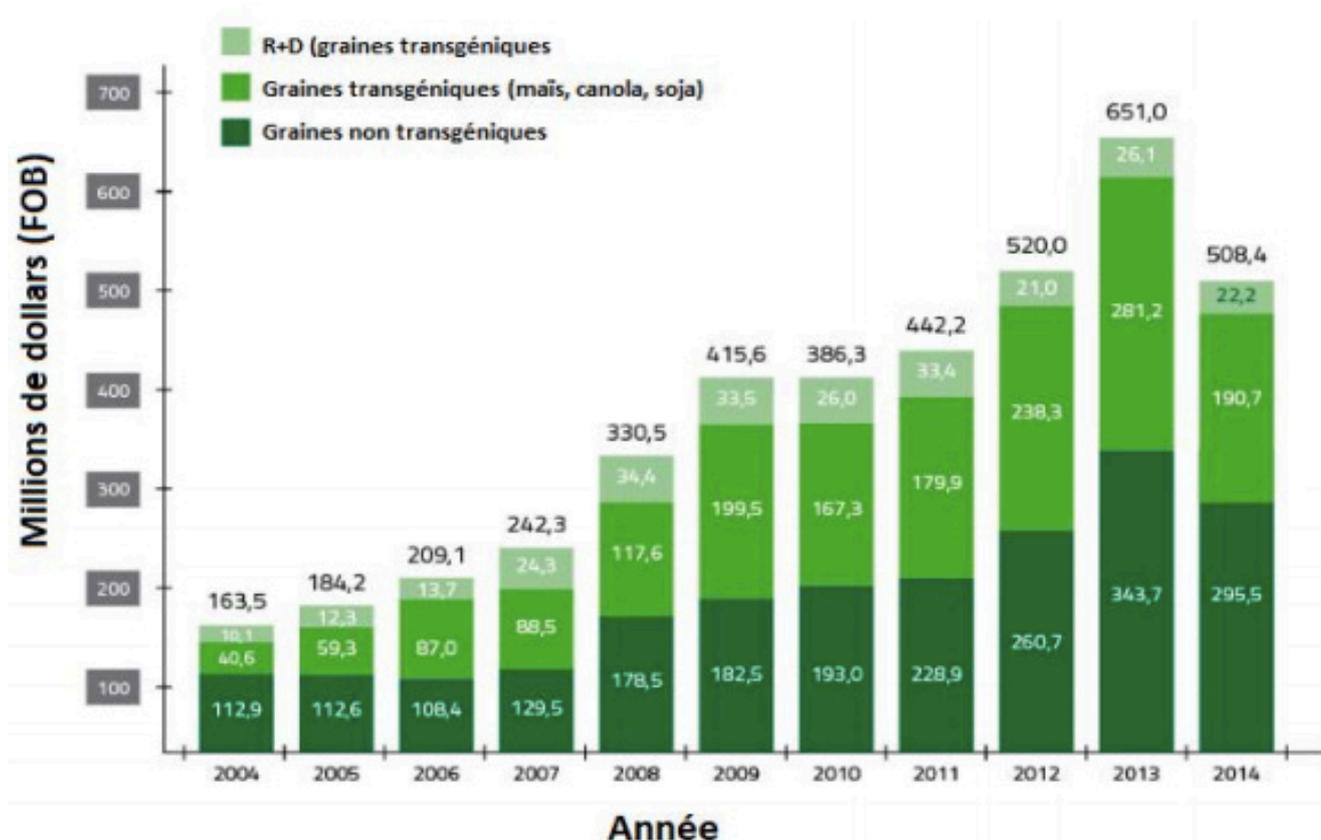
La production de graines transgéniques au Chili atteint son niveau maximum sur la saison 2012/2013 dépassant les 35 500 hectares. Les principales graines transgéniques produites au Chili sont le maïs, la canola et le soja. Sur la saison 2014/2015, avec un superficie total de semenciers transgéniques dans le pays (8 818 hectares), 67 % étaient des semenciers de maïs, 18% étaient des semenciers de canola et 15% étaient des semenciers de soja. D'autres graines transgéniques qui furent semées correspondaient à des graines de coton, tomate et de la vigne, lesquelles au total représentaient moins de 0,012% de la superficie total de semenciers transgéniques.

L'importance du Chili comme producteur de graines se doit au fait que la grande majorité des consommateurs se trouvent dans l'hémisphère nord et la différence de saison dans l'hémisphère sud permet d'avancer d'un an dans le calendrier agricole. Pendant que l'on récolte dans l'hémisphère sud au printemps-été, on récolte dans l'hémisphère nord en automne-hiver, époque de l'ensemencement. Ainsi les programmes d'amélioration génétique de l'hémisphère nord récoltent de nouvelles lignes et envoient les graines au Chili pour réaliser des essais de terrain de contre-saison. De cette manière, le développement de nouvelles variétés que requièrent les agriculteurs avance plus rapidement.

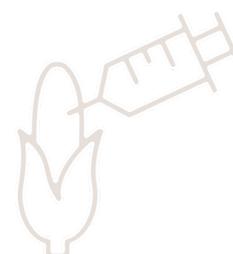


En 2014, l'industrie semencière chilienne totalisa pour ses exportations (exportations physiques + services) 508 millions d'USD. De ces 508 millions, 190,7 correspondaient à l'exportation de graines transgéniques, soit 38% du total des exportations. A noter aussi que 22,2 millions USD, équivalant à 4,4% du total des exportations, correspondaient aux services de recherche et développement avec des graines transgéniques.

Exportations physiques de graines et services



Source: Chile Bio



2

Mesures mises en place par le gouvernement

Dans le secteur sylvoagropéculaire, le Ministère de l'Agriculture a autorisé la multiplication de matière végétal génétiquement modifié de propagation (graines), approbation préalable au cas par cas et respectant les mesures de biosécurité établies par les autorités. Après une série de modifications ajoutées à la réglementation en vigueur dans le pays depuis 1992, date de la première demande d'internement, sont actuellement au nombre de trois les résolutions qui réglementent les OGN dans le secteur sylvoagropéculaire :

La Resolución Exenta N° 1523 de l'année 2001, qui stipule des normes pour l'internement et l'introduction dans l'environnement d'organismes végétaux vivants modifiés de propagation (OVVM). La norme pour les OVVM de propagation englobe : l'importation, la multiplication dans les champs, la récolte, l'exportation de la production, mesure protectrice pour les restants, sous-produits et déchets. La Resolución Exenta N° 3970 de l'année 1997, autorise la consommation animale de maïs génétiquement modifié pour résister aux insectes, au glufosinate de ammonium (Basta) et au glyphosate (Roundup)

La Resolución Exenta N° 3136 de 1999, établit des normes générales de biosécurité pour les produits pharmaceutiques à usage vétérinaire, développés par des processus biotechnologiques et qui contiennent des OGM.



D'autre part, la Ley de Bases Generales del Medio Ambiente (Ley N°19.300/1994) établit, notamment, le Système d'Evaluation d'Impact Environnemental (SEIA), signalant les projets et les activités qui doivent être évalués par ce dit système et, son Règlement (Décret Suprême N°95/2001), stipule comme un des critères qui définit si on doit réaliser un étude d'impact environnemental, l'introduction sur le territoire national, ou l'usage, d'organismes génétiquement modifiés. Les projets ou activités qui intègrent le SEIA sont ceux qui sont considérés de grande envergure (mega projets ou activités), parmi lesquelles n'est pas considérée la production agricole.

Au debut de l'année 2007, dans le cadre du Règlement Sanitaire des Aliments, s'est dictée la Norme Technique Administrative sur l'incorporation de paye d'évènements biotechnologiques en aliments de consommation humaine (Norme n°83) qui vise l'enregistrement adéquat dans une paye de produits et composants associés aux aliments qui ont été produits par le moyen de la biotechnologie moderne. C'est à dire, que cela vise à générer une liste d'aliments génétiquement modifiés évalués et autorisés pour la consommation humaine, dans l'éventualité que soit approuvée la consommation de ces aliments au Chili.

Afin d'assurer des conditions d'innocuité et des caractéristiques nutritionnelles, une procédure a été mise en place, basée sur la connaissance scientifique actuellement acceptée, homologuée avec les Principes et Directives de la Commission du Codex Alimentarius pour les aliments obtenus à partir de moyens biotechnologiques.



3

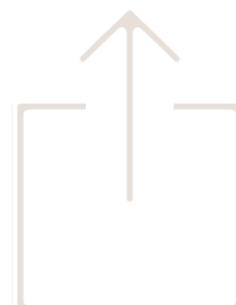
Exportations

La production de graines certifiées pour le marché d'exportation se réalise principalement dans les régions Metropolitaine, O'Higgins, Maule, Bío Bío et La Araucanía, et particulièrement dans la septième et la huitième région, qui ensemble regroupent 68% de la surface soumise à la certification.

Exportation physique de graines du Chili vers le monde

| ANNÉE | VALEUR (MILLIONS USD FOB) | VOLUME (TONNE) |
|-------|------------------------------|-------------------|
| 2010 | 360,3 | 82.421 |
| 2011 | 408,8 | 75.473 |
| 2012 | 495,8 | 106.992 |
| 2013 | 624,9 | 127.842 |

Source : Odepa y Anpros A.G. à partir des données du Servicio Nacional de Aduanas

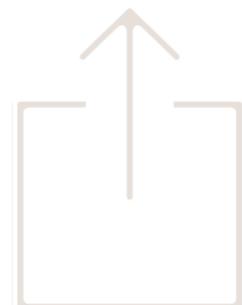


La principale destination des exportations de graines chiliennes en 2013 fut les États-Unis, avec un peu plus de 59% du total exporté, suivis par les Pays Bas (10%), la France (8%), le Canada (5%) et le Japon (5%). Parmi les graine exportées, le maïs est le prinpial poste d'exportation, comme on peut le noter dans le tableau ci dessous. Les exportations de graines de maïs représentèrent 58% du volume total exporté, enregistrant 99.727 tonnes valorisées à 361 millions de dollars.

Exportations de graines du Chili vers le monde en 2013

| PRODUITS | VALEUR (USD FOB) | VOLUME (KILO) | PARTICIPATION DE LA VALEUR (%) |
|-----------------------------------|---------------------|------------------|--------------------------------------|
| Maïs | 361.506.745 | 99.727.596 | 57,8 |
| Légumes | 158.284.751 | 1.697.929 | 25,3 |
| Cultures industrielles | 4.537.456 | 19.368.265 | 11,9 |
| Fleurs | 17.142.476 | 28.259 | 2,7 |
| Fourrage | 8.647.503 | 5.007.622 | 1,4 |
| Autres | 4.871.488 | 2.012.700 | 0,9 |
| Total | 624.990.419 | 127.842.371 | 100 |

Source : Odepa y Anpros A.G. à partir des données du Servicio Nacional de Aduanas



4

Analyses et commentaires

La production de graines au Chili est une activité très significative au niveau national, qui génère d'importants dividendes pour le pays. Avec plus de 400 millions de dollars en exportations et plus de quarante quatre mille hectares semés la saison dernière, dédiés à la multiplication des graines, aussi bien pour le marché national que pour le marché international, le Chili a maintenu sa position de leader dans l'hémisphère sud comme un producteur fiable de contre-saison.

Les caractéristiques du climat, son isolement géographique, la disponibilité d'eau d'irrigation, la possibilité de produire en contre-saison, la stabilité politique et un SAG (Servicio Agrícola Ganadero) rigoureux ont permis au Chili de se positionner comme un pays compétitif face au reste, ce qui a permis que des multinationales semencières se sont installées dans plusieurs régions, associées avec des entreprises nationales ou en forme indépendantes.

La production d'aliments s'est adaptée à croissance progressive de la population au niveau mondial, augmentant les surfaces cultivables et, dans certains cas, optant pour des espèces avec un meilleur rendement. Dans ce scénario, l'industrie semencière au Chili a eu la possibilité de se développer durant les dernières années, avec un record historique des exportations atteignant presque 500 millions de dollars en 2012 et 625 millions de dollars en 2013. Le Chili a un grand potentiel dans le scénario productif actuel au niveau mondial, en partie grâce aux avantages qu'il possède en comparaison avec les principaux producteurs de l'hémisphère nord. Parmi ses avantages, on peut souligner :



- La possibilité de produire en contre-saison, jouant un rôle important, pas seulement dans la production mondiale de graines, mais dans la sécurité alimentaire de la planète. A noter que 90% de la population mondiale vit dans l'hémisphère nord.
- Le Chili a la particularité d'avoir des barrières phytosanitaires naturelles : l'Océan Pacifique à l'ouest, la Cordillère des Andes à l'est, l'Antartique au sud et le désert d'Atacama au nord.
- Bons rendements de production, grâce à un excellent climat et à la disponibilité de l'eau.
- Ressources humaines compétentes qui permettent un développement optimum du secteur.

Toutes ces caractéristiques, ajoutées à une augmentation de la demande mondiale de graines de qualité permettront que le secteur semencier chilien continue de se développer, aussi bien en volumes de production qu'en aspects techniques et de recherche, développant de nouvelles technologies et de nouvelles variétés et permettant la captation de nouveaux investissements étrangers.



5

Tendances dans l'industrie

La production de graines au Chili dépend des contrats avec les marchés internationaux, ceux qui sont affectés par des facteurs comme le prix des marchandises et le climat des pays producteurs.

Le secteur des légumes est de grande importance au Chili, avec des projections de maintenir sa croissance. La coordination des secteurs publique et privé est très significative, en plus d'augmenter la formation de professionnels, la technicité du risque, l'incorporation de nouvelles technologies, la concrétisation d'alliances stratégiques avec des entreprises nationales et internationales.

Par ailleurs, les graines commerciales, destinées à être consommées par les animaux ou à être utilisées comme matière première industrielle, sont des graines conventionnelles et des graines génétiquement modifiées et sont synonymes de croissance rapide dans le secteur.

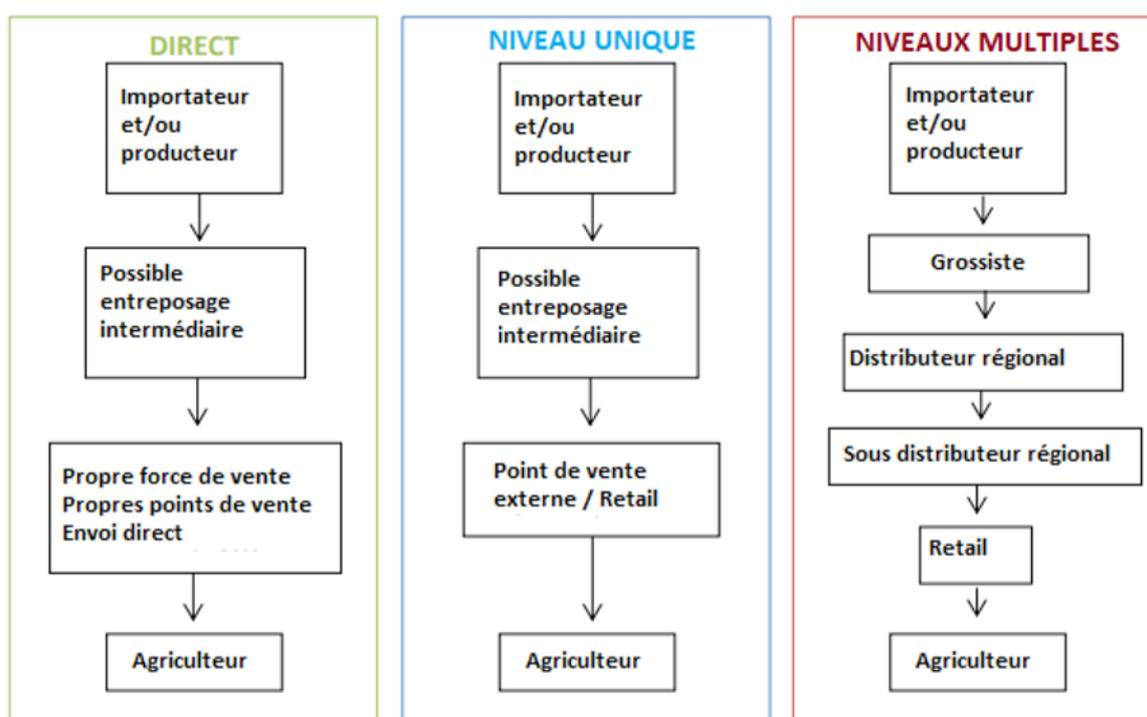
Au même temps, il est attendu que la population croissante, jointe à la réduction des terres destinées aux cultures, augmentent la demande de graines transgéniques, qui par leurs caractéristiques permettent d'augmenter le rendement et la rentabilité des cultures. Cependant, il faut aussi considérer que la demande de graines biologiques et sans modifications génétiques est en augmentation, grâce au poids que représentent les groupes qui s'opposent aux OGM et à l'augmentation de l'information disponible sur ce thème. Malgré ce qui a été énoncé précédemment, il y a une concordance sur la tendance principale dans l'industrie qui est d'augmenter la productivité et le rendement des cultures, augmentant la production avec de plus petites surfaces.



6

Distribution et segmentation

La commercialisation des graines peut se faire de trois modes différents : direct, niveau unique et niveaux multiples. Il est fréquent de voir une intégration verticale entre deux ou trois niveaux du canal, où une même entreprise peut importer, produire, distribuer et vendre.



Le canal direct est quand l'organisation ou l'entreprise productrice de graines fournit les agriculteurs de manière directe; alors que le canal à niveau unique est lorsque l'entreprise productrice de graines fournit les agriculteurs à travers d'un détaillant indépendant. Pour finir, le canal niveaux multiples est quand l'entreprise productrice de graines commercialise à travers d'un grossiste, qui lui aussi commercialise à travers d'un distributeur régional et/ou sous-distributeur, qui fournissent un détaillant, pour arriver finalement au consommateur final.



7

Principales activités et foires spécialisées dans l'agroalimentaire au Chili

AGRO PLANTRADE

Salon des dernières tendances variétales, des technologies et des produits relatifs au secteur agricole.

24 et 25 octobre 2018

www.plantrade.cl



**FIELD DAYS
SUDAMÉRICA
2018**

FIELD DAYS

Salon professionnel organisé dans la ville d'Osorno en avril, par des entreprises néozélandaises spécialisées dans les semences, les machines, les intrants, la génétique et plus généralement dans l'industrie agropastorale.

<http://www.nzosorno.cl/>

MAPUTINKUY, el despertar de la semilla

Salon professionnel qui se déroule tous les deux ans en avril dans les montagnes de Palguin Alto, commune de Pucón. Salon qui cherche à promouvoir les bonnes pratiques agricoles qui conservent un certain respect de la Terre.

<http://maputinkuy.blogspot.com/>



MAPUTINKUY
ENCUENTRO CON LA TIERRA



SAGO FISUR

Salon de l'agriculture et de l'élevage au Chili en Osorno.

<https://sagofisur.cl/>



8

Liens d'intérêt



ODEPA

Bureaux d'Etudes et des Politiques Agraires.
Service public centralisé, dépendant du Président de la République pour le Ministère de l'Agriculture

<https://www.odepa.gob.cl/>

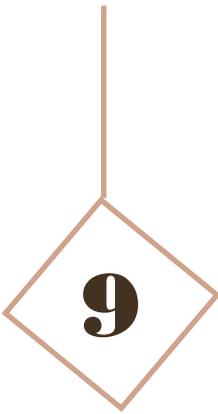
ANPROS

Association Nationale de Producteurs de Graines.

Une entité de producteurs, distributeurs, spécialistes du marketing, chercheurs et autres organisations liées au secteur des semences.

<http://www.anproschile.cl/>





9

Informations

Vous souhaitez réaliser une étude de marché, trouver des distributeurs / importateurs dans le secteur des semences et des graines au Chili?

Nous sommes une équipe bilingue, travaillant au cœur de Santiago. Chaque année, nous accompagnons plus de 240 entreprises dans leur processus de développement au Chili. Fondée au Chili en 1884, les méthodes de la Chambre de Commerce Franco-Chilienne s'appuient sur une expérience commerciale, un réseau dense et réactif, et un accès à des ressources documentaires privilégiées.



CONTACT

FANNY PANNETIER

Responsable Commerciale

fanny@camarafrancochilena.cl

Tel: + 56 2 22255547